



CURSUS MUSIQUE DOMAINE MUSIQUES ACTUELLES AMPLIFIÉES

CONTENU DE LA FORMATION

Formation de 2 ans

- **Atelier Labo**
- **Atelier écoute**
- **Suivi de projet**
- **Labo FM**
- **Culture du son** (esthétique et/ou deejaying)
- **Cours de théorie** « art et technique du son » (musique électroacoustique)

L'ensemble des cours et ateliers débouchent sur les Unités de Valeur suivantes :

A. Pratique principale

Dans la spécialité de l'élève, présentation d'un ou plusieurs travaux de création personnelle d'une durée de 20 à 30 min, sous forme enregistrée ou jouée pour attester de la compétence en création musicale de l'élève et sa maîtrise des outils employés. En quelques lignes, l'élève décrit sa prestation (enjeux personnels, contexte de création, motivations des choix artistiques etc.)

B. Pratique collective

En collaboration avec un ou plusieurs élèves du CRR, élaboration d'une création collective sous la forme de prestation ou de diffusion pour attester de la capacité de l'élève à développer un projet collectif au sein du CRR (10 min environ). En quelques lignes, l'élève décrit sa prestation (enjeux personnels, contexte de création, motivations des choix artistiques etc.).

C. Mémoire

Travail de présentation orale et écrite d'un sujet musical au choix, d'un artiste, d'un courant musical ou d'une réflexion, avec support écrit transmis

D. Commentaire d'écoutes

Travail de commentaire oral d'écoute visant à cerner la capacité de l'étudiant à placer un extrait musical dans un contexte socio-culturel, temporel, géographique,... mais aussi à en analyser sommairement les moyens de production, comme les techniques de composition (harmoniques, rythmiques, mélodiques...)

E. Art et Technique du son

Délivrée par le département de musique électroacoustique.